

**MAIRIE**

DE

**HENGWILLER**

**67440 MARMOUTIER**

☎ **03.88.70.62.28**

**www.hengwiller.fr**

**Séance du Conseil Municipal du 16 décembre 2021**

**Sous la présidence de M. le Maire**

Nombre de conseillers : 11

Conseillers en fonction : 11

Conseillers Présents : 10

Date de convocation : 8 décembre 2021

Etaient présents : UHLMANN Christian – KIEFFER Christophe – BURGER Patrick – OERTEL Christian – FRENKEL Jean-Louis – BIANCHI Nathalie – Aurore ANDRES – HEIM Raphaël – FRITZ Julien

Excusée : DIETRICH Nathalie

Assistait en outre à la séance Mme Marie-Thérèse GASSER, Secrétaire de Mairie.

**ORDRE DU JOUR :**

- 1) Désignation du Secrétaire de séance
- 2) Approbation du PV de la séance du 2 novembre 2021
- 3) Compte-rendu de la réunion des personnes publiques associées dans le cadre de la révision du PLU
- 4) Fête du 3<sup>e</sup> âge
- 5) Communications et divers

**2021-07-01 – Désignation du Secrétaire de Séance**

Mme Aurore ANDRES est désignée secrétaire de la séance à l'unanimité des membres présents.

**2021-07-02 – Adoption du procès-verbal de la séance du 2 novembre 2021**

Le procès-verbal de la séance du 2 novembre 2021 est adopté à l'unanimité.

**2021-08-03 Compte-rendu de la réunion des personnes publiques associées dans le cadre de la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme)**

Le maire fait part au conseil municipal des observations concernant le compte rendu de la réunion des personnes publiques associées du 6 décembre 2021 et transmis en date du 15 décembre 2021.

Il informe le conseil municipal que le projet du PLU ne correspond pas à la position de la commune au sein de l'armature urbaine locale et doit évoluer pour s'intégrer dans le contexte géographique selon l'analyse de la Direction Départementale des Territoires.

Le projet de production de logements et d'extension urbaine doit s'inscrire dans les objectifs et modalités de maîtrise de l'urbanisation énoncés dans le code de l'urbanisme. Les hypothèses démographiques et de besoins de logements doivent ainsi être réduits, en visant une solution équilibrée dans l'aménagement du territoire. La zone d'extension AU ne pourra ainsi pas dépasser 0.5 ha selon la DDT.

Compte tenu des conclusions des services de l'Etat, il informe le conseil municipal qu'il souhaite organiser une réunion avec M. Le Sous-Préfet pour lui demander d'intervenir dans ce dossier et en fonction des conclusions à l'issue de la réunion avec la Sous-Préfecture, il faudra décider d'arrêter ou de continuer la révision du Plu.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents prend acte de cette information pour une décision ultérieure.

**2021-08-04- Fêtes du 3<sup>e</sup> âge :**

En raison du contexte sanitaire, il propose au conseil municipal de reporter la fête du 3<sup>e</sup> âge initialement prévue le 23 janvier 2022 à une date ultérieure lorsque la situation sanitaire sera stabilisée.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents décide de reporter la fête du 3<sup>e</sup> âge à une date ultérieure.

**2021-08-05 – Communications et divers**

**Sinistre Candélabre**

Le Maire informe le conseil municipal que le candélabre à l'entrée du village en venant de Dimbthal a été endommagé par une voiture dans la nuit du 11 novembre 2021 que le montant du préjudice s'élève à 4800 € TTC. Les démarches nécessaires ont été effectuées auprès de la compagnie d'assurances et auprès de la Gendarmerie

### **Urbanisme**

Le maire informe le conseil municipal que les documents ci-après ont été déposés pour instruction, à savoir

- DP 067 190 21 R 0004 KOELSCH Alain concernant la réalisation d'une piscine
- PC 067 190 21 R0004 WEINSANTO Hugo concernant la construction d'une maison

### **Travail bénévole**

Le Maire informe le conseil municipal que des buses seront posées dans le virage près du hangar communal et fait appel aux volontaires.\_

### **- 2021-07-06 – Décisions prises dans le cadre des délégations consenties au Maire**

<b>Date de réception DIA</b>	<b>N° d'enregistrement</b>	<b>Bien concerné</b>	<b>Suite donnée</b>
12 DE-CEMBRE 2021	4/2021	Section 2-156 LEIDWANGER Oscar	Pas de préemption

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 H.

Le Maire,

Marcel BLAES

UHLMANN Christian

KIEFFER Christophe

BURGER Patrick

OERTEL Christian

FRENKEL Jean-Louis

BIANCHI Nathalie

ANDRES Aurore

FRITZ Julien

HEIM Raphaël